

Grève des médecins libéraux : le CHU de Toulouse est pleinement mobilisé pour assurer la continuité des soins et déclenche son plan blanc de niveau 1

Dans le cadre de la mobilisation nationale des médecins libéraux et des établissements de santé privés, un report important d'activité est attendu au CHU de Toulouse, en particulier sur la période du 10 au 14 janvier 2026. Face à cette situation exceptionnelle, les équipes du CHU de Toulouse sont pleinement mobilisées afin de garantir la continuité, la qualité et la sécurité des soins, en priorité pour les situations d'urgence et les patients les plus fragiles.

Une organisation renforcée et évolutive

Afin d'anticiper et de gérer cette situation exceptionnelle, et dans un contexte déjà marqué par un pic épidémique hivernal, le CHU de Toulouse a déclenché son plan blanc de niveau 1. Ce dispositif permet notamment :

- l'adaptation rapide et évolutive des organisations internes et des services,
- la déprogrammation possible d'interventions et de soins non urgents,
- le rappel et le redéploiement de professionnels.

Pour assurer la prise en charge des patients reportés sur l'hôpital, plusieurs mesures sont mises en œuvre :

- **renforcement des effectifs médicaux et paramédicaux dans les secteurs les plus exposés** : urgences, SAMU-Centre 15, imagerie, traumatologie, secteur naissance de la maternité, urgences gynécologiques, spécialités digestives, urologiques et médicales;
- **déprogrammation possible d'interventions et d'examens non urgents** si la situation l'exige ;
- **possibilité d'étendre les plages horaires des blocs opératoires** en fonction des besoins ;
- **présence renforcée de médecins spécialistes** au sein des services d'urgences ;
- **augmentation du nombre de lits** sur certains secteurs.

Les patients concernés par une éventuelle déprogrammation seront contactés directement par les équipes.

Le CHU de Toulouse porte la plus grande attention à la situation et ajuste son organisation au jour le jour, en lien étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire et l'Agence Régionale de Santé.

Dans ce cadre et particulièrement pour assurer la continuité des soins dans les maternités, les parturientes suivies en libéral sont invitées à se rapprocher de l'équipe médicale libérale qui les suit.

Un usage responsable et adapté des urgences

Dans ce contexte, le CHU de Toulouse appelle chacun à un usage responsable et adapté des services d'urgences.

L'activité des urgences adultes reste centrée sur les zones d'admission et de prise en charge des patients nécessitant des soins hospitaliers ou une hospitalisation.

Les patients ne nécessitant pas de prise en charge aux urgences continuent d'être accueillis par un infirmier d'accueil et d'orientation et sont réorientés vers un médecin de ville disponible ou une structure adaptée, en lien avec le Service d'Accès aux Soins (SAS).



En cas d'urgence vitale ou de doute sérieux, il est impératif de composer le 15 avant tout déplacement.

Lorsque l'on contacte le 15, un assistant de régulation médicale répond et estime le degré d'urgence de la situation. En fonction de cela, il oriente l'appel :

- sur un médecin régulateur du SAMU pour les situations urgentes,
- sur un médecin régulateur libéral pour un conseil médical ou une prise de rendez-vous.

Le CHU de Toulouse salue l'engagement, la solidarité et le professionnalisme de l'ensemble de ses équipes, fortement mobilisées dans ce contexte contraint, et remercie les usagers pour leur compréhension et leur coopération.

CONTACT PRESSE

Mathilde Ratineaud

06 09 64 27 52